

le
p
o
u
v
o
i
r
d
r
i
r

Rapport annuel d'activités

2005-2006

Présenté à l'assemblée générale annuelle
du 7 juin 2006, Longueuil

Table de Concertation des Groupes des Femmes de la Montérégie

Table des matières

Mot de la Présidente	3
Introduction	4
Vie associative	5
Membres des comités et de l'équipe de travail	
Partenaires et lieux de concertation	
Volet santé et services sociaux	7
Objectif spécifique : travailler à mettre en place un plan d'action régional en matière de santé des femmes.	
Objectif spécifique : assurer l'acheminement de nos revendications en condition féminine dans les Réseaux locaux de santé.	
Objectif spécifique : faire le point sur la situation des femmes en matière de violence et d'agressions à caractère sexuel.	
Volet développement local et régional	9
Objectif spécifique : participer au repositionnement du Comité condition féminine en développement régional.	
Objectif spécifique : assumer un rôle critique dans le développement régional.	
Objectif spécifique : intégrer et augmenter le nombre des jeunes femmes dans les lieux d'influence.	
Volet condition féminine	12
Objectif spécifique : développer un argumentaire pour obtenir une politique en condition féminine exemplaire.	
Objectif spécifique : continuer le travail pour que le CSF et le Secrétariat à la condition féminine soient maintenus.	
Volet vie associative	14
Objectif spécifique : augmenter la participation active de nos membres, à la vie associative de la Table.	
Objectif spécifique : élargir et consolider notre membership dans un souci d'inclusion.	
Objectif spécifique : l'optimisation des pratiques de gestion administrative.	

Mot de la Présidente

Bienvenue à toutes les membres à l'assemblée générale annuelle 2005-2006. Cette rencontre est le moment privilégié pour le conseil d'administration, l'équipe de travail et les membres de notre regroupement de faire le bilan de l'année qui vient de se terminer.

Tout au long de ce rapport nous faisons un survol de nos implications et de l'engagement de la Table dans les différents dossiers. L'année a été ponctuée de plusieurs projets de solidarité et de visibilité et en accord avec notre mission, la TCGF-M s'est impliquée à différents niveaux et a développé des nouvelles collaborations. Je tiens à féliciter l'équipe de travail pour son professionnalisme et pour sa détermination à trouver des moyens et des outils pour aider les membres à créer un partenariat avec les différents acteurs régionaux et locaux.

En cette fin d'année, je constate que la TCGF-M s'est encore surpassée au niveau de ses implications, et cela a contribué à faire reconnaître la contribution de la Table.

J'aimerais remercier les membres du comité de coordination pour leur grande implication, leur engagement dans les différents dossiers, pour leur présence soutenue et leur support tout au long de l'année. Je veux aussi remercier les membres de différents comités de travail. Elles ont le souci constant de présenter des dossiers bien étoffés afin d'aider à l'amélioration de la condition de vie des femmes de notre région.

Pour terminer, je tiens à vous remercier très chaleureusement pour votre présence et votre assiduité. Le partage de vos connaissances et de votre expertise contribue à enrichir le rayonnement de notre regroupement. Je vous invite donc à continuer votre travail avec le même enthousiasme et le même engagement car,

*la cohésion de notre regroupement
est notre force et notre pouvoir d'agir*

Francine Poitras
Présidente

Introduction

Le plan d'action 2005–2006 de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) a été adopté par nos membres à l'assemblée générale du mois de juin 2005. Le présent rapport fait état des réalisations et interventions accomplies.

Nos priorités

Les priorités et objectifs généraux fixés pour l'année étaient les suivants :

◆ ***Volet santé et services sociaux***

Objectif général : Assurer la prise en compte des besoins des femmes en santé et services sociaux.

◆ ***Volet développement régional et local***

Objectif général : Favoriser la prise en compte des besoins des femmes dans le développement régional et local.

◆ ***Volet condition féminine***

Objectif général : Obtenir une Politique nationale en condition féminine.

◆ ***Volet Vie associative***

Objectif général : Développer la concertation et l'échange d'information pour et avec les membres de la Table.

Le contexte socio-politique actuel, cette année encore, a rendu difficile l'accomplissement de notre mission et la réalisation de notre plan d'action. À notre avis, cette situation n'est pas propre à la TCGF-M, mais fait plutôt partie de la réalité de l'ensemble des groupes communautaires.

En effet, la volonté du gouvernement libéral de réformer le rôle de l'État a des conséquences directes sur l'accomplissement de notre travail, soit par l'ampleur des actions, soit par la perte des acquis en condition féminine.

Aussi, l'année a été particulièrement difficile pour les groupes de femmes qui doivent composer d'une part avec des difficultés financières suite aux coupures dans leur financement. D'autre part, ils doivent faire face aux nouvelles réalités dans le mouvement des femmes. Citons notamment la montée de l'antiféminisme qui, rappelons-le, remet en question à la fois les acquis du mouvement des femmes, de même que la pertinence du travail des groupes et la nécessité de les subventionner.

Le suivi des travaux de la Commission des affaires sociales sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'avenir du Conseil du statut de la femme sont des sujets qui ont retenu notre attention.

La TCGF-M appuie ses revendications sur l'expérience terrain de nos groupes membres, qui définissent à la fois les orientations, les objectifs et les positions de notre regroupement.

Vie associative

Membres des comités et de l'équipe de travail

Trente-huit groupes sont membres de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie. Les groupes membres de la Table interviennent auprès de femmes de la région dans des domaines tels que : la défense des droits des femmes, la lutte contre la violence conjugale et les agressions à caractère sexuel, l'aide aux femmes qui sont victimes de violence, l'information juridique, le développement de l'employabilité et de la main-d'œuvre féminine, etc. (voir liste des groupes membres en annexe).

Les priorités d'action et les moyens pour les mettre en œuvre sont déterminés par nos membres, à l'assemblée générale annuelle, aux réunions régulières des groupes membres, aux rencontres du comité de coordination et des différents comités de travail.

Au cours de l'année 2005 –2006, les groupes membres de la Table se sont réunis à quatre (4) reprises en réunion régulière, permettant ainsi la circulation de l'information, la prise commune des décisions et la concertation quant aux actions du regroupement. Ces rencontres permettent également aux membres d'échanger sur leurs réalités, les luttes et les enjeux quotidiens de leurs organismes. Dans le contexte socio-politique actuel, les échanges et la transmission de l'information ont été nombreux et l'analyse des enjeux sur les décisions prises par le gouvernement au pouvoir ont engendré des actions précises.

Comité de coordination

Selon nos statuts et règlements, le comité de coordination de la Table se compose de cinq (5) personnes élues parmi ses membres, lors de l'assemblée générale annuelle. Le comité de coordination est l'instance responsable de la mise en œuvre des orientations, objectifs et priorités de notre regroupement. Malgré l'absence d'une 5^{ème} personne au comité de coordination, tout au long de l'année, la TCGF-M a pu compter sur l'appui et l'expertise des groupes et des personnes suivantes :

Francine Poitras, présidente (*Centre de femmes L'Essentielle*)

Louissette Laforest, secrétaire (*Conseil régional Madeleine Parent FFQ-Montérégie*)

Hélène de Montigny, trésorière (*Inform'Elle*)

Christine Sauriol, administratrice (*Centre Femmes des Cantons*)

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité de coordination s'est réuni à huit (8) reprises durant l'année.

Comités de travail

Des comités de travail sont formés afin d'assurer le suivi et l'avancement d'actions et de dossiers particuliers. Ces comités sont composés de membres volontaires qui se réunissent à

une ou à plusieurs reprises au cours de l'année. La coordonnatrice de la Table en fait partie d'office, en soutien à leur travail.

Comité santé

Membres : Éliane Tessier (*Inform'Elle*); Francine Poitras, présidente de la Table (*Centre de femmes L'Essentielle*); Lyse Frenette (*Conseil du statut de la femme-Montérégie*); Louise Laforest (*Conseil régional Madeleine Parent FFQ-Montérégie*) et Martha Ortiz, coordonnatrice de la Table.

Comité ad hoc règlements généraux

Membres : Danielle Wolfe (*De soi à l'emploi*); Manon Desnoyers (*Comité femmes vigilantes*); Annie Morin (*Comité condition féminine en développement régional de la Montérégie*); Martha Ortiz, coordonnatrice de la Table.

Comité ad hoc développement régional

Membres : Danielle Wolfe (*De soi à l'emploi*); J.C. Chayer (*Centre de femmes L'Éclaircie*); Francine Poitras, présidente de la Table (*Centre de femmes L'Essentielle*); Louise Laforest (*Conseil régional Madeleine Parent FFQ-Montérégie*); Sylvie Langlais (*La Re-Source*); Maria Papadakis (*La Re-Source*); Annie Morin (*CCFDRM*); Lyse Frenette (*Conseil du statut de la femme-Montérégie*); Caroline Boutin (*Maison Hina*); Martha Ortiz, coordonnatrice de la Table.

L'équipe de travail

Pour l'année 2005-2006, l'équipe de travail était composée de :
Martha Ortiz, coordonnatrice de la Table
Karine Tremblay, coordonnatrice du projet *L'engagement jeunesse au féminin*
Liliana Altantchev, stagiaire, Programme placement carrière-été

Partenaires et lieux de concertation

Pour favoriser la circulation de l'information, le soutien, la solidarité et les prises de décisions communes sur différents dossiers, notre regroupement travaille en collaboration et en concertation avec d'autres organismes, regroupements et fédérations. Pour l'année 2005-2006, la Table était membre de :

- Le Réseau des Tables régionales des groupes de femmes du Québec
- La Fédération des Femmes du Québec
- Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
- Relais femmes
- Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie
- Le journal communautaire Point Sud

Pour favoriser le partage des idées, de ressources et la prise de décision et des actions concertées, l'équipe de la TCGF-M travaille étroitement avec:

- la TROC-M¹
- la CROCAM²
- le Réseau Vigilance Montérégie
- le Comité condition féminine en développement régional de la Montérégie
- la TROVEP³ Montérégie
- le Réseau des Élues Municipales de la Montérégie

Aussi, pour promouvoir la place des femmes immigrantes, la TCGF-M participe aux travaux de la Table de partenaires du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC). Les travaux sont réalisés par territoire de CRÉ.

Volet santé et services sociaux

Objectif spécifique : travailler à mettre en place un plan d'action régional en matière de santé des femmes.

Pour concrétiser la réalisation de cet objectif, la collaboration et la participation de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM) sont des conditions nécessaires. Cette année, ceci a constitué un défi en soi, compte tenu, entre autres, du manque de communication entre l'ASSS de la Montérégie et la TCGF-M.

Le comité santé de la Table a poursuivi ses démarches dans le but de susciter l'intérêt et la collaboration de l'ASSSM et de mettre en place un plan de santé régional pour la santé de femmes. Comme résultat de ces démarches et afin d'explorer les possibilités de collaboration avec l'Agence, le comité santé a rencontré M. Jean-Pierre Landriaut, coordonnateur santé adulte personne âgée. Lors de cette rencontre, M. Landriaut a souligné le fait que l'Agence s'est dotée d'un plan d'action régional qui sera en vigueur jusqu'à l'année 2007. Aussi, d'après l'information de M. Landriaut, jusqu'à présent, la possibilité d'implanter un plan régional pour la santé des femmes n'a pas été considérée. Or, sans la collaboration de l'Agence, la réalisation de notre objectif devient utopique.

Rappelons que, suite à l'adoption de la Loi 25, le système de santé a subi d'importants changements structuraux. Pour continuer à faire entendre la voix des femmes, nous devons nous y adapter. La Table continue à développer et à entretenir des liens avec l'Agence.

¹ Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie

² Coalition des regroupements des organismes communautaires autonomes de la Montérégie

³ Table régionale des organismes volontaires en éducation populaire

Toutefois, compte tenu du contexte, il nous semble évident que, dans nos actions futures, d'autres alternatives devront être considérées afin de promouvoir l'importance de la prise en compte des besoins des femmes en santé et services sociaux.

Par ailleurs, tel que prévu dans notre plan d'action, la coordonnatrice de la Table participe aux travaux du comité santé du Réseau des tables régionales.

***.

Objectif spécifique : assurer l'acheminement de nos revendications en condition féminine dans les Réseaux locaux de santé.

Dans l'accomplissement de cet objectif, madame Martha Ortiz, coordonnatrice de la Table et madame Lyse Frenette, la représentante du Conseil du statut de la femme pour la Montérégie, ont participé à la planification du colloque : *Santé des femmes, santé des hommes au cœur de nos pratiques*. L'objectif de cette journée, organisée par l'ASSSM, était d'informer et de sensibiliser les gestionnaires et les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des organismes communautaires, sur les caractéristiques différentes chez les femmes et les hommes, de même que sur l'analyse différenciée.

Notre participation aux travaux du comité scientifique nous a permis de faire valoir nos préoccupations lors de la planification du déroulement de ce colloque. Cependant, par notre présence au colloque, nous avons pu constater l'importance de consacrer une partie de notre énergie à contrecarrer l'impact des interventions du mouvement antiféministe.

Toujours dans le but de faire connaître les besoins des femmes de la région, au mois de mai prochain, Martha Ortiz participera à la consultation sur le Projet de politique de périnatalité menée par le MSS, dans le cadre d'une tournée de toutes les régions du Québec.

***.

Objectif spécifique : faire le point sur la situation des femmes en matière de violence et d'agressions à caractère sexuel.

La violence faite aux femmes est une préoccupation constante pour notre regroupement aussi bien que pour nos groupes membres. Malheureusement, en 2005-2006, nos interventions ont été très limitées, par manque de ressources.

***.

Volet développement local et régional

Objectif spécifique : participer au repositionnement du Comité condition féminine en développement régional.

Dans l'optique d'une plus grande décentralisation des pouvoirs, avec l'adoption de la Loi 34, le gouvernement a institué les Conférences Régionales des élus (CRÉ) en tant que nouvelle structure ayant pour mandat de gérer les budgets alloués au développement de chacune des régions et d'élaborer leur planification stratégique sur une base quinquennale. *Rappelons que ce sont les Conseils régionaux de développement (CRD) qui avaient ce mandat jusqu'alors.*

Les changements apportés par la loi 34 accordent aux éluEs locaux un rôle central dans les décisions prises en rapport avec le développement de chaque région du Québec. Pour toute décision concernant le développement régional, la grande majorité des voix reviennent maintenant aux éluEs locaux. La loi leur accorde aussi le pouvoir de modifier les structures des CRÉ. Ainsi, les éluEs locaux ont désormais un pouvoir à la fois sur le contenu des décisions, sur les structures et sur le mode de prise de décisions.

Par conséquent, sur le plan du développement régional, la sauvegarde des acquis en condition féminine représente un défi de taille, d'autant plus qu'il y a trois CRÉ dans notre région.

De ce fait, le Comité condition féminine en développement régional de la Montérégie (CCFDRM) a cessé ses activités de façon définitive au mois de décembre dernier, et cela en dépit des nombreuses démarches réalisées par le CCFDRM, parmi lesquelles, la demande d'intervention à madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions.

Les négociations avec les directeurs de différentes CRÉ ont mené à une entente entre les trois CRÉ et madame Annie Morin, anciennement permanente au CCFDRM. Cette entente, d'une durée de trois mois, avait comme objectif la formation de comités en condition féminine dans les CRÉ de la région. Néanmoins, vu l'autonomie que la loi leur confère, chaque CRÉ décide de la démarche pour la mise en place de ce comité.

Il est à noter que la CRÉ de Longueuil et la CRÉ de la Vallée du Haut St-Laurent refusent d'intégrer dans leurs comités respectifs tout organisme à vocation régionale.

La TCGF-M a été invitée à se joindre au comité visant l'égalité entre les femmes et les hommes de la CRÉ Montérégie-Est. La CRÉ de Longueuil a organisé une rencontre préliminaire dans le but de mettre sur pied une sous-commission en condition féminine. Des groupes membres de la Table, œuvrant dans l'agglomération de Longueuil, ont été invités à cette rencontre. À cette occasion, madame Karine Tremblay a représenté la Table car elle coordonne un projet réalisé dans l'agglomération. À la CRÉ Vallée-du-Haut-St-Laurent, uniquement des groupes membres de la TCGF-M ont été invités.

Dans tous les cas, nous sommes dans l'expectative de développements.

Par ailleurs, à ce jour, la TCFG-M a toujours fait le suivi du dossier développement régional via le CCFDRM. La disparition du comité et la présence des trois CRÉ dans la Montérégie changent la donne. D'une part, les CRÉ portent une attention plus ou moins grande au dossier de la condition féminine dans leurs territoires respectifs et le choix de la démarche à suivre pour la mise en place d'un comité Condition féminine leur appartient. D'autre part, le fait que la CRÉ de Longueuil et la CRÉ de la Vallée du Haut St-Laurent refusent d'intégrer dans leurs comités tout organisme à vocation régionale nous met dans une impasse. Dans ce contexte, la représentation de nos groupes par la TCGF-M, devient difficile, voire impossible.

La situation a été discutée à notre rencontre régulière du mois de février. Dans l'ensemble, les membres de la TCGF-M sont d'accord pour dire qu'il est important d'avoir des représentantes en condition féminine dans chaque CRÉ et soulignent l'importance d'établir une stratégie qui permettra à la Table de remplir son mandat d'information et de concertation. Une des solutions proposées est de former au sein de la Table, un « comité sous-régional » pour chacune des trois CRÉ. Cependant, pour que cette possibilité soit envisageable, nous devons trouver un mode de fonctionnement qui nous permettra d'échanger et de nous concerter.

Les membres désirent que la Table puisse servir de courroie de transmission et qu'elle soutienne les groupes locaux directement impliqués dans le dossier.

Pour mieux définir notre stratégie, la TCGF-M a mis sur pied un comité ad hoc composé de représentantes de chacun des territoires des CRÉ.

À la dernière rencontre du comité il a été décidé de publier une lettre ouverte au Premier Ministre. L'objet de cette lettre diffusée le 8 mars 2006, était de dénoncer le recul de la condition féminine dans notre région. Les groupes nationaux tel que le CIAFT, le G13 et l'R des centres des femmes ont appuyé les propos présentés.

Nous avons fait parvenir une copie de la lettre entre autre à monsieur Jean Charest, madame Nathalie Normandeau, madame Carole Théberge et monsieur Jean_Pierre Charboneau, député de Beloeil. En guise de réponse à cette lettre, l'ensemble de nos membres ont reçu une lettre signée par madame Théberge qui décrit les réalisations du gouvernement dans la province, mais qui ne fait nullement mention de l'état de la situation en Montérégie.

Le Comité de coordination de la TCGF-M a pris la décision de faire part à madame Jocelyne Caron porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine de notre insatisfaction quant au traitement de notre dossier, par les représentantEs du gouvernement.

***.

Objectif spécifique : assumer un rôle critique dans le développement régional.

Des syndicats et des groupes communautaires font partie du Réseau vigilance Montérégie . Cette année, les travaux du réseau ont été ralentis à cause des négociations entre les différents syndicats et le gouvernement. Néanmoins, ayant toujours la même volonté de faire avancer nos dossiers, les travaux ont repris ce printemps.

Ainsi, un communiqué de presse signalant le recul des acquis sociaux à différents niveaux a été émis. Pour l'automne prochain, le Réseau prépare une "caravane ambulante " afin de sensibiliser le public sur les effets néfastes des actions menées par le gouvernement actuel. Cette formation populaire aura pour but de préparer les prochaines élections.

Objectif spécifique : intégrer et augmenter le nombre des jeunes femmes dans les lieux d'influence.

Projet : L'engagement jeunesse au féminin

Suite à l'octroi d'une aide financière par le Fonds Régional d'Investissement Jeunesse (FRIJ) en mai 2005, une coordonnatrice de projet, madame Karine Tremblay a été embauchée à la fin de l'été. Son contrat est d'une durée de 70 semaines.

Le projet *L'engagement jeunesse au féminin* vise à susciter l'implication active de jeunes femmes de l'agglomération de Longueuil dans la vie municipale et régionale, si possible à titre de candidates. Plusieurs moyens de réalisation ont été mis à contribution afin d'atteindre cet objectif : rencontres, formations, participation au Colloque du Réseau des ÉluEs Municipales de la Montérégie (RÉMM), conférence de presse avec deux jeunes éluEs, séances de conseils municipaux et, plus récemment, participation au Forum national sur la démocratie, auquel Karine Tremblay a d'ailleurs contribué en tant que membre du comité de planification et personne-ressource.

Cependant, le plus grand défi reste d'intéresser les femmes de 18 à 35 ans à la vie municipale, et plus spécifiquement à notre projet. La coordonnatrice a en effet rencontré certaines difficultés pour recruter les membres du comité *Jeunes Femmes d'Action*, malgré ses nombreux efforts. Par contre, le comité actuel est formé de personnes très intéressantes et motivées – incluant des candidates potentielles. D'autres femmes contactées, des milieux communautaire et politique notamment, sont prêtes à collaborer au projet. Elles seront appelées à partager leurs expériences et à échanger avec nos participantes.

Pour la suite, la coordonnatrice du projet et le comité poursuivront leurs rencontres régulières ainsi que leurs activités de sensibilisation et de recrutement. De plus, nous voulons travailler sur de nouveaux outils de promotion (dépliant, site internet...) et réaliser un sondage d'intérêts et de perceptions.

Enfin, nous recherchons des subventions et d'autres modes de financement pour poursuivre le projet *L'engagement jeunesse au féminin* au-delà de notre présente entente avec le FRIJ, et ce, au moins jusqu'aux prochaines élections municipales. Également, afin de sensibiliser un plus grand nombre de jeunes femmes à la démocratie municipale, nous avons déposé une demande de financement pour un projet complémentaire au programme *À égalité pour décider*. Ainsi, nous souhaitons avoir plus de jeunes électrices et de jeunes éluEs en 2009!

Volet condition féminine

Objectif spécifique : développer un argumentaire pour obtenir une politique en condition féminine exemplaire.

Dans le cadre de la consultation sur le document intitulé : *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, en avril 2005, la TCGF-M a présenté un mémoire intitulé « *Le risque de l'égalité* ». Ce mémoire présenté à la Commission des affaires sociales sur l'égalité, reflétait nos inquiétudes concernant l'élargissement du concept de l'égalité, qui selon nous, passerait sous silence la discrimination systémique envers les femmes, les inégalités entre les femmes et les hommes et les spécificités intra-régionales. Sur ce dernier point, nous avons fait ressortir la situation spécifique montréalaise dans le domaine de la santé : absence de sièges alloués à la conditions féminine dans l'instance régionale et dans les structures locales, et le détournement de l'analyse différenciée selon les sexes au détriment des femmes. Aussi, nous avons demandé le maintien et la consolidation du Conseil du Statut de la Femme dans sa forme actuelle et du Secrétariat à la Condition féminine.

À cette occasion, notre regroupement a été représenté par madame Francine Poitras et madame Louise Laforest.

Dans le cadre de cette consultation, la Commission des affaires sociales a reçu 107 mémoires et ses membres auront entendu 75 groupes lors de 14 séances. Dans le Au rapport⁴ des membres de la Commission, les points suivants font consensus :

- ◆ l'action gouvernementale au Québec a grandement contribué à favoriser une égalité des droits, des responsabilités et des possibilités entre les femmes et les hommes; la majorité des mémoires font un plaidoyer en faveur de la poursuite de l'action gouvernementale;
- ◆ bien que l'égalité de droit des femmes et des hommes soit maintenant pratiquement accomplie, l'égalité de fait demeure toujours une cible à atteindre...;
- ◆ pour continuer à avancer vers une égalité entre les femmes et les hommes, la société québécoise a encore besoin d'une volonté politique clairement affirmée, de structures fortes, d'une société civile responsable et d'un plan d'action solide.

La Commission recommande, entre autres, que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) soit systématisée dans les pratiques gouvernementales, que la ministre à la condition féminine veille à l'élaboration d'une nouvelle politique pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes et qu'il y ait un processus de consultation sur ce projet de politique.

⁴ RAPPORT ET RECOMMANDATIONS À LA SUITE DES AUDITIONS TENUES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION GÉNÉRALE DU DOCUMENT INTITULÉ : *Vers un nouveau contrat pour l'égalité des femmes et des hommes*, Commission des affaires sociales, décembre 2005. (document disponible dans la section "travaux parlementaires" du site Internet www.assnat.qc.ca)

Malgré que ce rapport et les recommandations des membres de la Commission fassent consensus, à présent, il nous est difficile de cerner les intentions du gouvernement sur le dossier. Selon la Ministre de la famille, des aînés et de la condition féminine, nous pouvons nous attendre à avoir une politique sur l'égalité d'ici l'automne prochain. À notre connaissance, il y a un projet de politique qui se dessine, cependant, le contenu n'est pas du domaine public. Par ailleurs, dans le mouvement des femmes, certains groupes nationaux ont été convoqués à une consultation sur ledit projet de politique, mais cette consultation, qui devait avoir lieu à la mi-mai, a été rapportée au mois de septembre. Nous suivrons bien sûr ce dossier avec beaucoup d'intérêt et d'attention.

Commission spéciale sur la loi électorale (CSLE)

Suite au dépôt de l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale, le gouvernement du Québec a mis sur pied une commission spéciale. Se voulant une vaste consultation citoyenne, les groupes et les individus étaient invités à déposer un mémoire et à se présenter devant la CSLE lors de son passage en région.

Répondant à l'appel du Collectif *Féminisme et Démocratie*, dans le cadre de l'opération « 100 voix de femmes pour la démocratie », la TCGF-M a déposé un mémoire intitulé « Quand l'Assemblée nationale vivra d'égalité... ». Notre mémoire traitait de la réforme du mode de scrutin et des mesures qui lui sont liées, surtout en matière de représentation politique des femmes. Nous avons repris plusieurs recommandations du Collectif, estimant une réforme nécessaire, mais jugeant celle proposée insatisfaisante. Madame Christine Sauriol et madame Karine Tremblay ont présenté notre mémoire devant la CSLE lors de son passage à Brossard le 28 février.

***.

Objectif spécifique : continuer le travail pour que le CSF et le Secrétariat à la condition féminine soient maintenus.

La plupart des mémoires présentés à la Commission des affaires sociales sur l'égalité se sont prononcés sur le maintien des structures actuelles en condition féminine : le Conseil du statut de la femme et ses bureaux régionaux, avec son double mandat de conseil auprès du gouvernement et de promotion et d'information auprès de la population, et le Secrétariat à la condition féminine, avec son mandat de soutien au développement des actions gouvernementales.

Dans sa réponse à notre lettre ouverte au Premier ministre (8 mars 2006), madame Carole Théberge nous informe qu'elle prévoit, et nous citons : « conclure un protocole d'entente avec le Conseil du statut de la femme (CSF) afin d'assurer le suivi de l'application de la nouvelle politique... ». Soulignons que, normalement, ce rôle devrait être assumé par le Secrétariat à la condition féminine.

Nous nous sommes questionnées sur les conséquences des actions entreprises par la ministre : *Le CSF gardera-t-il son rôle conseil auprès du gouvernement? Son rôle auprès des groupes de femmes et des femmes? Et comblera-t-on les postes vacants ?* Afin d'acheminer nos

préoccupations lors de l'étude des crédits du mois de mai prochain, la TCGF-M a adressé ces questions à madame Jocelyne Caron, porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine.

Bien que, grâce à cette annonce, nous sommes confiantes que le Conseil du statut de la femme et ses structures régionales sont là pour rester, notre vigilance demeure car nos demandes concernent aussi le rôle du CSF.

***.

Volet vie associative

Objectif spécifique : augmenter la participation active de nos membres, à la vie associative de la Table

La circulation de l'information et le partage des connaissances font partie intégrante de notre mission. Ainsi, la Table est la courroie de transmission de toute information pouvant concerner ou intéresser ses groupes membres.

Dans cet ordre d'idées, cette année une formation sur l'évolution de la publicité pornographique a donc été offerte à nos membres. La conférencière invitée était madame Francine Descarries, professeure de l'UQAM.

De plus, pour alimenter la réflexion de nos membres sur des enjeux d'actualité, dans le cadre d'une rencontre régulière nous avons proposé le visionnement du film *In Nomine patris : Ce que veulent le mouvement de pères*.

Aussi, de nombreuses informations et références sur des sujets variés touchant de près ou de loin le développement des dossiers en condition féminine ont été transmises par l'équipe de la Table.

***.

Objectif spécifique : élargir et consolider notre membership dans un souci d'inclusion

Grâce à une subvention du programme Carrière-été, la TCGF-M a pu compter sur le travail d'une stagiaire. Ceci nous a permis de mettre à jour notre liste de groupes membres et de créer une base de données. Cet outil nous permettra de faire un meilleur suivi de nos groupes membres.

Une liste des groupes de femmes de la région a également été dressée. Ces groupes ont été approchés dans le but de susciter leur intérêt à participer aux activités de la Table. Le seul groupe qui a accepté l'invitation est la Maison internationale de la Rive-sud. Pour le reste, parmi les raisons évoquées, on mentionne que leur groupe n'offre pas ses services

exclusivement aux femmes. Il y a aussi le manque de temps et la méconnaissance de la mission et des objectifs de notre regroupement.

Ainsi, ces contacts nous ont permis de constater, d'une part, le besoin d'augmenter la visibilité de la Table et, d'autre part l'importance de développer des collaborations avec des groupes non-membres de la Table qui rejoignent nos préoccupations d'une façon ou d'une autre.

Objectif spécifique : rechercher un financement de base suffisant pour la mission de la Table

Le Réseau des tables régionales représente l'ensemble des Tables auprès du comité de défense collective des droits (CDCD), qui est un comité de travail du Comité aviseur de l'action communautaire autonome. Ce comité de travail est composé de représentantEs des secteurs suivants : Défense des droits, Consommation, Environnement, Femmes, Logement, Personnes ayant des limitations fonctionnelles. Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) fait aussi partie de ce comité.

Un des mandats du comité de défense collective des droits est de représenter les organismes de défense collective des droits (ceux dont le portefeuille est toujours dans le **ROUGE**), notamment en ce qui a trait au programme gouvernemental de soutien financier.

L'automne passé, le CDCD a rencontré la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne. À cette rencontre, le thème du sous-financement chronique des groupes de défense collective des droits a été abordé et le Comité a présenté les revendications nécessaires pour corriger la situation.

Suite à cette rencontre, la participation des groupes de défense collective des droits a été sollicitée pour rappeler à la Ministre l'urgence d'une intervention.

Ainsi, lors d'une campagne intitulée : « TANNÉS D'ÊTRE DANS LE ROUGE ! OPÉRATION "**PORTEFEUILLES ROUGES**" » entre les 22 et 24 novembre 2005, les groupes ont été invités à envoyer par courriel ou par fax une lettre type à la Ministre Michelle Courchesne et aux députés de la région. Cette lettre qui reprenait les revendications du comité à court terme a été décorée d'un petit logo représentant un portefeuille rouge. Par la suite, les 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2006, les groupes furent invités à faire l'envoi d'un véritable portefeuille rouge à la ministre, accompagné d'une lettre lui rappelant une fois de plus nos revendications.

L'ensemble des Tables a participé à ces opérations. Comme résultat, au mois d'avril 2006, la ministre Courchesne annonçait l'augmentation d'un million et demi de dollars pour le financement de groupes de défense collective des droits. À l'instar des autres Tables, la TCGF-M recevra une augmentation de 2000\$ pour son financement de base, pour l'année 2006-2007.

Puisque, dans le meilleur des cas, ce montant correspond à l'indexation des dépenses telles que le loyer, les déplacements, la papeterie, etc., nous continuerons nos revendications auprès de la ministre.

Objectif spécifique : l'optimisation des pratiques de gestion administrative

Pour un meilleur suivi des dossiers et un meilleur transfert des responsabilités, les membres du comité de coordination ont entrepris l'analyse de nos méthodes de travail et de gestion. Cette analyse, dont l'objectif est d'identifier les mesures nécessaires pour optimiser nos pratiques de gestion administrative, constituait un des mandats du comité de coordination pour l'année en cours. Ainsi, les membres ont procédé à l'établissement d'un processus dont les étapes sont les suivantes :

- Évaluer les pratiques actuelles
- Déterminer les pratiques optimales
- Implanter des mécanismes de suivi qui faciliteront le transfert des responsabilités

Le Comité de coordination a procédé, au cours de trois (3) rencontres, à l'évaluation des pratiques de gestion actuelles. Dans cette étape, les outils suivants ont été préparés et utilisés:

1. **État de la situation :** sous forme de tableau, ce document présentait une liste de points à analyser, l'instance responsable, des pistes à explorer et l'échéancier proposé.
2. **Questionnaire aux membres du CoCo :** le but de ce questionnaire était de déterminer la perception des membres quant au fonctionnement du comité de coordination.
3. **Qui fait quoi ?** Tableau visant à identifier des responsabilités propres au C.A. ou à la permanence.

Cette étape nous a permis d'identifier le besoin des membres de faire la mise à jour de nos connaissances sur les rôles et responsabilités d'un conseil d'administration. Pour combler ce besoin le comité de coordination fera appel à des ressources externes, avant de passer à la seconde étape et d'établir de nouvelles pratiques de gestion,

Dans un souci de saine gestion de notre regroupement, le comité entend poursuivre la démarche entamée.

ANNEXE I

Sommaires des activités

Sommaire des activités (liste non-exhaustive)

Vie associative

- Assemblée générale annuelle : 8 juin 2005
- Comité de coordination : 8 rencontres
- Réunions régulières : 4 rencontres
- Comité santé : 3 rencontres
- Comité règlements généraux : 1 rencontre
- Comité ad hoc Développement régional : 2

Mobilisation

- 12 avril 2005 : 2^{ème} anniversaire de l'entrée au pouvoir du gouvernement Charest;
- 7 mai : arrivée à Québec de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité;
- 10 janvier 2006 : manifestation pour le débat des chefs devant Radio-Canada

Représentation auprès d'autres organismes

- Membre du conseil d'administration de Relais Femmes (6 Rencontres)
- Comité condition féminine en développement régional de la Montérégie (CCFDRM) (4 rencontres)
- Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (2 rencontres)
- Coalition des regroupements des organismes communautaires autonomes de la Montérégie (CROCAM) (4 rencontres)
- Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS) (3 rencontres)
- Réseau des tables régionales (3 rencontres)
- Comité Santé du Réseau des Tables (3 rencontres)
- Réseau vigilance Montérégie (2 rencontres)
- Réseau des Élués Municipales de la Montérégie (2 rencontres)
- Comité de planification, Forum national sur la démocratie municipale (2 rencontres)

Représentation auprès des institutions gouvernementales

- Présentation du mémoire intitulé « *Le risque de l'égalité* », à la Commission des affaires sociales sur l'égalité, avril 2005
- Stratégie d'action jeunesse : Consultation menée par la CRÉ de Longueuil, août 2005
- Rencontre comité Santé de la Table – ASSS Montérégie, août 2005
- Commission consultative Plan d'action jeunesse, août 2005
- Table des partenaires MICC (Montérégie–Est, Montérégie-Ouest et Longueuil) (4 rencontres : décembre 2005, février 2006, mars 2006)
- Consultation sur la réforme du mode de scrutin, CRÉ de Longueuil, février 2006
- Présentation du mémoire intitulé « *Quand l'Assemblée nationale vivra d'égalité...* » devant la commission spéciale sur la loi électorale, février 2006
- Comité égalité CRÉ Montérégie Est, mars 2006

Dossier de presse :

Articles:

- *L'engagement jeunesse au féminin*, Bulletin d'information de l'IREF, automne 2005, p.22-23
- *L'engagement jeunesse au féminin*, Point Sud, 20 décembre 2005, p.14
- *S'impliquer pour changer la vie municipale*, Longueuil Extra, 8 mars 2006
- *Net recul de la place des femmes en Montérégie*, Le courrier du sud, 18 mars 2006, p.27
- *Le palier municipal, meilleure porte d'entrée des jeunes en politique*, www.pointsud.ca/nouvelle.html, 23 mars 2006
- *Pas facile d'intéresser les jeunes à la politique*, La Seigneurie de Boucherville, 25 mars 2006, p.3
- *Francis Dumais partage son expérience en politique*, Le Magazine de Saint-Lambert, Lemoyne et Greenfield Park, 29 mars 2006
- *Jeunesse et politique peuvent aller de pair*, Le courrier du sud, 8 avril 2006, p.22

Communiqué de presse

- *Les femmes ont-elles encore été oubliées?* Le Reflet, Chambly, 15 avril 2006; Le courrier du sud, Longueuil, 15 avril 2006; Magazine de Saint-Lambert, Lemoyne et Greenfield Park, 26 avril 2006.

Radio, télévision

- Entrevue à l'émission « Arrive en ville », TV Rive-sud, 9 février 2006
- Entrevue à l'émission « Train de vie » à CHAA FM 103,3, 17 février 2006 (projet *L'engagement jeunesse au féminin*)

Colloques et formations

- 3^e colloque montréalais sur les réseaux locaux de services de santé et des services sociaux: « Prévenir, Guérir, Soutenir », juin 2005
- Journées *Alternatives*, thème « Prenons la ville! », septembre 2005
- Colloque « Montréal : une ville à la mesure des femmes », septembre 2005
- Formation : déclaration citoyenne, automne 2005
- Déjeuners-causeries avec les candidats à la mairie de Longueuil, septembre-octobre 2005
- Participation au colloque : Mouvement sociaux et mécanismes de participation des femmes immigrantes, UQAM, novembre 2006
- Formations sur le mode de scrutin, novembre 2006
- Déjeuner-causerie sur les assurances collectives, janvier 2006
- Colloque : « La santé des femmes et des hommes au cœur de nos préoccupations », ASSS Montérégie, février 2006
- Colloque : « Le privé dans la santé? Après le jugement Chaoulli, les options du Québec », Institut du nouveau monde (INM), février 2006

- Formation : « Approche par résultats dans les demandes de financement : nouvelle logique, nouvelle culture... », Relais Femmes, février 2006
- Formation : « Femmes et démocratie : communication et leadership dans les instances décisionnelles », Table de Laval en condition féminine, février 2006
- Formation « L'état de nos services publics à l'heure de la mondialisation des marchés » et « La situation de l'emploi à l'heure de la mondialisation des marchés », TROVEP-Montérégie, février 2006

Évènements spéciaux

6 décembre 2005

Journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

- Témoignage de Martha Ortiz, Centre de femmes L'Essentielle, Beloeil

8 mars 2006

Journée internationale des femmes

- Témoignage de Martha Ortiz, MICC
- Participation de Karine Tremblay à un panel, émission « Train de vie », CHAA fm

ANNEXE II

Liste des groupes membres

Liste des groupes membres

<i>Groupe</i>	<i>Ville/MRC</i>
1. C.A.L.A.C.S. Granby	Granby
2. C.A.L.A.C.S. La vigie	Valleyfield
3. C.A.P.A.S. Châteauguay	Châteauguay
4. Carrefour pour Elle	Longueuil
5. Centre de femmes du Haut-Richelieu	St-Jean-sur-Richelieu
6. Centre de femmes Entr'Elles	Granby
7. Centre de femmes La Marg'Elle	St-Remi
8. Centre de femmes La Moisson	Ile-Perrôt
9. Centre de femmes L'Éclaircie	Laprairie
10. Centre de femmes L'Essentielle	Beloeil
11. Centre de femmes Le Faré	Chambly
12. Centre Femmes des Cantons	Cowansville
13. Com'Femme	Brossard
14. Comité condition féminine, Conseil Central CSN	Montérégie
15. Conseil régional Madeleine Parent FFQ	Montérégie
16. De soi à l'emploi	Brossard
17. D'Main de femmes	Valleyfield
18. Entre Ailes Sainte-Julie	Ste-Julie
19. Hébergement La Passerelle	Vaudreuil-Dorion
20. Hébergement L'Entre-Deux	Longueuil
21. Horizon pour Elle	Cowansville
22. Inform'Elle	St-Hubert
23. L'Accueil pour Elle	Valleyfield
24. La Re-Source	Châteauguay
25. Maison Hina Inc.	St-Jean-sur-Richelieu
26. Maison d'hébergement La Source du Richelieu	Sorel-Tracy
27. Maison de transition l'Égide	Laprairie
28. Maison Simonne Monet-Chartrand	Chambly
29. Re-Nou-Vie	Châteauguay
30. Résidence Elle	Ormstown
31. Semo Le Jalon	Châteauguay
32. Comité condition féminine Syndicat de la Fonction publique	St-Thimothée
33. Vie Nouvelle	Longueuil
34. Convergence femmes Roussillon	Sainte-Catherine
35. Maison Alice Desmarais	Granby
36. Conseil du statut de la femme Montérégie	Longueuil
37. Comité condition Féminine en développement régional	Montérégie
38. Comité femmes vigilantes	Châteauguay

